

## Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot  
45530 VITRY-AUX-LOGES

[info@aarca74.com](mailto:info@aarca74.com)

☎ : 02.38.59.49.83

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

INTERNET: [www.aarca74.com/](http://www.aarca74.com/)

# A.A.R.C.A.

Pour les adhésions : [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com)

## Bulletin 2019-2 de juillet 2019

### Le PLU de la Chapelle

Il a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 20 février 2019. L'AARCA a suivi son élaboration, a émis un avis globalement favorable avec des réserves sur la protection des entrées de village, le respect des zones d'expansion de crues, sur la protection des espaces dédiés à la pratique du ski nordique et sur le manque d'une zone artisanale.

Il se caractérise par une diminution des espaces constructibles et une forte protection des espaces naturels agricoles et forestiers qui va sans nul doute accroître la pression immobilière sur les terrains disponibles : c'est le sens de la loi ALUR et des lois Grenelle.

On peut y noter une volonté transcrite dans le document de dynamiser l'offre commerciale et de favoriser l'accès au logement intermédiaire en liant certains permis de construire des immeubles en centre-village à la création de locaux commerciaux ou locatifs intermédiaires, ce qui permettra de réduire un peu l'impact de la pression immobilière sur les jeunes voulant s'installer au village.

### Au conseil municipal

En janvier, le conseil municipal a pris connaissance de l'état d'avancement de la procédure du projet du PLU (Plan local d'urbanisme) et de ses modifications, et validé l'assistance à maîtrise d'œuvre (4 060 € HT) pour aller vers l'approbation finale du PLU. Dans les perspectives d'avenir, les élus ont élaboré des orientations d'aménagements avec la création d'une zone artisanale (Secteur élargi autour de l'ancienne Step et de la déchetterie), la création d'une résidence de tourisme, une ancienne colonie de vacances dans le secteur de l'actuel groupe scolaire. Figure aussi le projet d'aménagement d'une nouvelle mairie (ancienne mairie-bureau de poste) devant le monument aux morts : il est envisagé sur une durée de 26 mois et d'un coût estimatif de 1 558 600 €.

Il a aussi été question de la traversée du chef-lieu avec avis favorable du conseil pour le prolongement de trois tronçons de la Fruitière, la Pantiaz, la ville du Nant. Enfin, concernant l'acquisition d'une nouvelle installation de cinéma numérique (32 290 €) financée par la communauté de communes, le conseil accepte l'offre de rachat du matériel de l'ancienne sonorisation pour 2 000 €.

### Le conseil municipal hérite de terrains et de ruines



Au total, ce sont trois chalets qui sont en ruines dans l'espace du complexe du Saix suite à une succession qui n'a jamais abouti. Le Conseil Municipal a décidé d'utiliser les possibilités données par la loi pour acquérir ces trois parcelles et bâtiments.

### Les élus municipaux se prononcent pour des taux d'imposition inchangés et un prix de l'eau stabilisé

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 13 % par rapport à 2017 et les charges financières ont diminué de 5 %. Le budget des remontées mécaniques laisse apparaître une participation financière de 1 173 000 € du budget principal pour l'équilibre. Il est prévu l'achèvement des grandes visites de la télécabine de Braitaz (391 899 €) et neige de culture à Crêt béni (235 000 €).

Le conseil a fixé les taux des taxes (sans augmentation) : taxe d'habitation 25,59 %, taxe sur les propriétés bâties, 18,87 %, taxe sur le non bâti 111,42 % (produits estimatifs de ces trois taxes : 1 619 552 €).

La redevance annuelle d'abonnement à l'eau potable s'élève à 45 € HT, et le prix de l'eau à 1,45 € HT le m<sup>3</sup>. Le conseil a fait remarquer que les résultats excédentaires des années précédentes n'autorisaient pas d'augmentation du prix de l'eau.

Côté investissement 1 820 000 € sont prévus, comprenant les projets de création d'une zone artisanale à Miolène, la mise en sécurité de la traversée routière de la Pantiaz et des travaux de voiries (prévision de 205 000 €).

### **La Chapelle-d'Abondance Compétence eau à la CCPEVA : c'est non dans les délais actuels**



Yvonne Bressoud, secrétaire de séance, avec le maire Bernard Maxit Photo Le DL/B.A.

### **Le conseil municipal de la fin juin a tourné autour de sujets liés à l'intercommunalité.**

Comme ses collègues élus du territoire de la CCPEVA, le conseil de la Chapelle d'Abondance a reporté son vote de la modification des statuts.

Le maire Bernard Maxit a fait remarquer que l'aire d'accueil des saisonniers pourrait figurer dans la même rubrique que les aires d'accueil des gens du voyage, puis il posait la question de l'intégration ou non des terrains sportifs de la Vallée d'Abondance à la CCPEVA.

Au chapitre du transfert de la compétence eau au 1er janvier 2020 à la communauté de communes, le premier adjoint Gérald David Cruz a fait remarquer que le budget eau de la commune est excédentaire et qu'il conviendra d'être dans les négociations. Ce qui va manquer ce sont les réserves en eau, les sources n'atteignent pas les niveaux qu'elles avaient auparavant ». Le conseil votait contre le transfert de la compétence au 1er janvier et demandait son report.

### **À la recherche des microplastiques dans le lac d'Arvouin**

Le projet Plastilac, porté par l'association Aqualti de Chambéry et Asters, étudie la présence de microplastiques dans plusieurs lacs d'altitude ce

printemps. Notamment celui d'Arvouin, à La Chapelle-d'Abondance.

Plusieurs lacs alpins du réseau des "Lacs sentinelles" seront étudiés durant le printemps et l'été 2019, avec des résultats attendus pour la fin de l'année. L'objectif de la mission est ainsi d'obtenir des informations sur l'éventuelle présence de microplastiques dans les zones éloignées des sources de pollution.

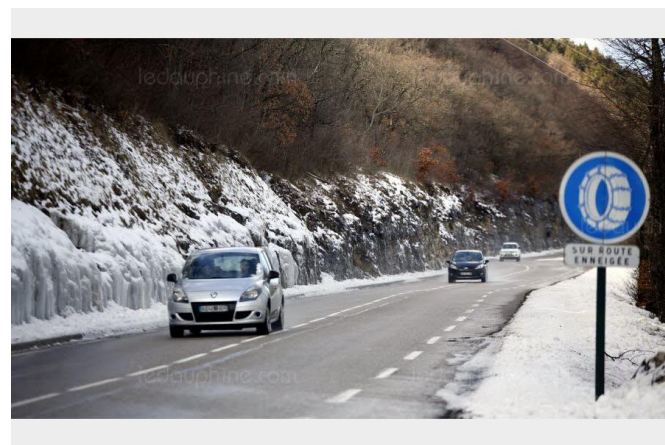
### **A la Prévert...**

Les élus du Chablais ont voté le **nouveau Schéma de Cohérence territoriale (SCOT)** qui régit la politique de développement des territoires du Chablais.

Suite à l'enquête publique à laquelle nous avons participé, le commissaire enquêteur a **donné un avis favorable à l'autoroute** de désenclavement du Chablais, préparez vos porte-monnaie...

La Communauté de communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance a engagé la réflexion avec les acteurs qui travaillent sur le Plan climat air énergie territorial (dont l'AARCA). Ce dernier devrait être opérationnel en 2020.

### **Les équipements neige obligatoires cet hiver en zone de montagne**



Le DL/Photo J-B. Vigny

Les équipements spéciaux seront bien obligatoires de manière permanente de novembre à fin mars en montagne l'hiver prochain. A l'automne dernier le conseil national de la montagne (CNM) réuni à Saint-Ours (Puy-de-Dôme) avait donné son avis favorable à un projet de décret, avec cependant une réserve sur la nécessaire obligation de pneus neige ou chaînes pour les autocars et poids lourds.

L'entrée en vigueur est prévue 1er juillet 2019 et une application dès l'hiver 2019/2020.

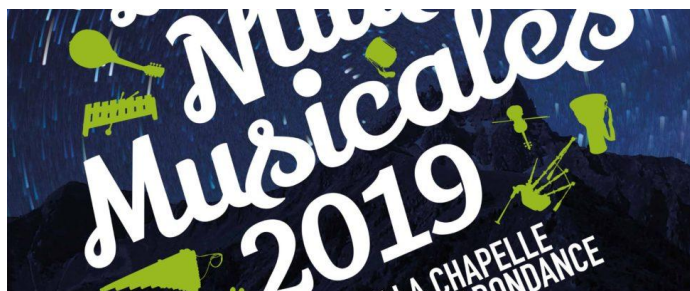
## Quelles communes concernées ?

Il faut maintenant que les préfets concertent les maires et gestionnaires (Conseils départementaux, Directions interdépartementales des routes) routiers dans chaque département afin de définir les communes à inclure dans le périmètre concerné par ces obligations.

## **Franc succès de l'opération "forfaits" des Portes du Soleil : quand les responsables découvrent que les skieurs sont en attente de forfaits moins chers...**

Lancée le 30 mars, l'opération "forfaits" organisée par les Portes du Soleil a rencontré un franc succès. Cette vente flash proposait le forfait saison adulte 2019-2020 à moins 50 % (soit 499€ au lieu de 998€). Les 5 000 forfaits mis en vente ont trouvé preneurs en moins de 24 heures. « Face à l'enthousiasme des skieurs, le domaine skiable franco-suisse pourrait, à l'avenir, envisager de nouvelles opérations de ce type », font savoir les responsables de l'association internationale des Portes du Soleil dont le siège est à Châtel. Les offres complémentaires dédiées aux familles et aux jeunes sont, quant à elles, toujours à retrouver sur le site des Portes du Soleil ([www.portesdusoleil.com](http://www.portesdusoleil.com))

## Au programme avec l'Oti



## **Les Nuits Musicales, festival de musique du monde, à 20h30**

Jeudi 18 juillet : la Corse avec Sarocchi

Jeudi 25 juillet : l'Amérique du sud avec Aguamadera

Jeudi 8 août : la Colombie avec Sonido del Monte

Vendredi 16 août : l'Irlande avec Rùn

Tarif concert : 10€ ; 3 concerts : 30€ - Ticket et abonnement 4 spectacles à La Chapelle Tourisme.

Salle des Fêtes Le Névé.

## **Samedi 20 juillet de 10h à 12h : Plantes à manger, plantes à soigner**

Au gré des sentiers, vous pourrez découvrir des plantes communes ou rares et l'histoire qu'elles entretiennent avec nous : plantes comestibles, médicinales ou toxiques. Une initiation ludique à la botanique qui finira autour

d'une petite dégustation. Dès 6 ans, Parking des Ravières.

## **Samedi 20 juillet de 10h à 16h : Ne perd pas le Nord ! Parcours d'orientation nature**

La forêt du Haut-Chablais est un milieu naturel riche et varié. Une boussole et une carte suffiront aux curieux de nature pour partir à la découverte du site. Dès 6 ans. Parking des Ravières.

## **Samedi 20 juillet de 16h à 17h : Fleurs en chemin**

À partir du cirque de la Louennaz, un botaniste de renom vous mènera à un point de vue remarquable pour découvrir les richesses de la flore et de la forêt du Haut-Chablais. Vous cheminerez jusqu'au refuge de Trébentaz, où les gérants vous présenteront leur activité. Pour y dormir, pensez à réserver (06 07 14 49 34). Dès 12 ans. Parking des Ravières.

Pour ces trois animations : réservation obligatoire auprès d'ART-TERRA au 06 83 84 41 78

## **Samedi 20 juillet dès 19h : Soirée-repas musicale & feu d'artifice**

Le comité des fêtes La Chap d'A en Fête organise avec le soutien de La Chapelle d'Abondance Tourisme une soirée-repas musicale et feu d'artifice.

### **Menu**

Kir offert

Salade composée

Jambon à l'os gratin dauphinois

Tarte myrtille & framboise

Soirée animée par le groupe Pop-Rock Sharewood, reprise des Beatles, Elvis Presley, Police, ACDC, Muse, etc...

Feu d'artifice vers 22h. Foyer 4 Saisons à La Panthiaz.

## **Dimanche 21 juillet de 7h à 18h : 17ème vide grenier**

Accès exposant sur réservation à La Chapelle d'Abondance Tourisme, 3€ le mètre linéaire.

Place de l'Eglise St-Maurice. Buvette & petite restauration sur place.

## **Dimanche 21 juillet de 10h à 18h : 3ème édition de la balade gourmande au fil de la Dranse**

Au programme : dégustation et vente de produits locaux avec plus de 30 exposants (gaufres, macarons, sushis, pains, smoothies, confitures, sirops, tisanes, pestos, jus

de fruits, fruits séchés, épicerie BIO, fromages de chèvres, brebis et vaches, pâtisseries, chocolats, glaces, bières, vins, miel, charcuterie, escargots, safran, rôtisserie,...), concours de confitures, démonstration de chiens de troupeaux, spectacle des Aigles du Léman, animations musicales et clownesques, maquillages pour enfants et sculptures de ballons, parcours zone de maniabilité en VTT, mise à disposition de VTT électriques, petit train gratuit pour la circulation d'un point à l'autre du village, restauration savoyarde et buvette.

2 points d'entrée : parking de la télécabine de la Panthiaz et parking du Crêt-Béni.

### **Dimanche 11 août de 10h à 23h : Exposition artisanale & concours de bûcherons**

Exposition artisanale, office religieux à 10h, démonstration de taille de colombes de la vallée d'Abondance, sculpteur à la tronçonneuse, ambiance musicale savoyarde, concours de bûcherons dès 14h.

A la tombée de la nuit, vers 22h : feu d'artifice.

Parking de la télécabine de La Panthiaz, entrée libre,

### **Tout le programme des animations de l'OTi**

<http://ot-peva.ski/animations-chapelle/>

#### **Bibliothèque le Millefeuilles :**

Ouverte : lundi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h  
(Ludothèque le mercredi) Adhésion : 5€

### **Invitations au salon Alpes Home de Combloux**

(Communication des organisateurs)

*Pour vos adhérents, vous trouverez une invitation dédiée, leur permettant de visiter le salon gratuitement bien sûr, mais aussi de bénéficier de 20% de réduction sur la Garden Party Propriétaires qui aura lieu le samedi 27 juillet à partir de 19h30. Un cocktail dînatoire musical où propriétaires, exposants et partenaires du salon pourront partager une soirée exceptionnelle.*

*Vous remerciant pour votre participation et au plaisir de vous voir à Combloux fin juillet. (à demander à J Cévest)*

<https://alpes-home.com/>

### **Randonnée- pique-nique des résidents des Portes du Soleil (gratuite)**

Le grand pique-nique des résidents des Portes du Soleil est organisé cette année par Morzine, il se tiendra sur le plateau de Nyon. L'accès au plateau de Nyon pourra se faire de trois manières :

*En randonnée, toute la matinée, organisée et accompagnée par l'ARM. Départ de Morzine à 8h00 pour arriver vers 12h30 sur le plateau de Nyon, en passant par Le Pachorey.*

*Une navette gratuite part de Morzine pour rejoindre le téléphérique qui monte au plateau de Nyon*

*Directement en voiture jusqu'au plateau de Nyon*

*Un bus passera à la Chapelle à 7h10, 5€/personne).*

*Merci de vous inscrire auprès de Jacques Cévest par retour.*

*L'Assemblée générale de la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne (FARSM) se tiendra le 13 août à Chamonix avec une intervention très attendue des services de la météo de Chamonix sur le changement climatique en Haute-Savoie et l'avenir des stations. L'AARCA y sera, bien sûr, représentée. Vous en aurez un compte-rendu sur notre prochain bulletin.*

**Pensez à renouveler votre adhésion pour 2019 dès réception afin de faciliter notre travail.**

***Renvoyez votre chèque de 15€ à : Alain Haustrate, 24C rue Gambetta 77230 Saint Mard ou payez par virement (RIB ci-dessous). Dans ce cas envoyez un message à : [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com)***

***Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de nous en informer par retour.***

#### **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Établissement      Guichet      N° de compte      Clé RIB  
**20041      01017      0242918Z028      03**

IBAN - Identifiant international de compte

**FR55 2004 1010 1702 4291 8Z02 803**

BIC - Identifiant international de l'établissement

**PSSTFRPPGRE**

DOMICILIATION :

**LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER  
69900 LYON CEDEX 20**

TITULAIRE DU COMPTE :

**ASSOC AMICALE DES RESIDENTS DE  
LA CHAPELLE D ABONDANCE AARCA  
CHEZ MR CEVOST  
LE BAKOUA A  
RUE DES CONTAMINS  
74360 LA CHAPELLE D ABONDANCE**

*Nouveau : L'AARCA sur Facebook et sur Instagram*

***[https://www.facebook.com/Association-des-R%C3%A9sidents-de-la-Chapelle-dAbondance-AARCA-326693784593456/?modal=admin\\_todo\\_tour](https://www.facebook.com/Association-des-R%C3%A9sidents-de-la-Chapelle-dAbondance-AARCA-326693784593456/?modal=admin_todo_tour)***

***<https://www.instagram.com/aarca74/>***

Responsable la rédaction et de la publication : J Cévest